

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - B2024/003135 - 2020 B 00485 - 882 874 613 - ASTERION

**ASTERION**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros**

**Siège social :  
Les Mas de Saint Paul, 1460 Chemin des Espinets  
06570 ST PAUL DE VENCE**

**882 874 613 RCS ANTIBES**

---

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 29 MARS 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

---

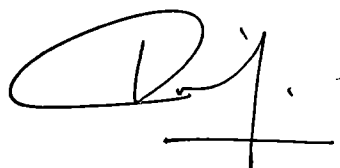
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 52 701,39 euros de la manière suivante :

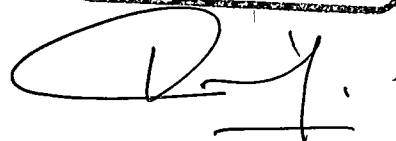
En totalité au compte « autres réserves »  
qui s'élève ainsi à 131 232, 29 euros.

52 701,39 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme  
Le Président



**SASU ASTERION**1460 CHEMIN DES ESPINETS  
LE MAS DE ST PAUL  
06570 SAINT PAUL DE VENCE**Bilan au 30/09/2023****Bureau Principal**  
1, Avenue Guillabert  
06600 ANTIBES**Bureau Secondaire**  
13, Rue d'Antibes  
06400 CANNES

Tél: 04 92 91 43 43

**mdex@michel-dau.fr**

Désignation de l'entreprise SASU ASTERION Néant

Adresse de l'entreprise 1460 CHEMIN DES ESPINETS 06570 SAINT PAUL DE VENCE

Numéro SIRET \* 8 8 2 8 7 4 6 1 3 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 0 0 9 2 0 2 3		3 0 0 9 2 0 2 2		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	1 055 991	042		1 055 991	1 055 991	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>1 055 991</b>	<b>048</b>		<b>1 055 991</b>	<b>1 055 991</b>	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	135 900	070		135 900	102 240
		Autres * (3)	072	100 046	074		100 046	101 937
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	63 276	086		63 276	67 927	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>299 222</b>	<b>098</b>		<b>299 222</b>	<b>272 104</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>1 355 212</b>	<b>112</b>		<b>1 355 212</b>	<b>1 328 095</b>
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			5 000		5 000	
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			500		500	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	78 531		33 810	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136			52 701		44 721	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>136 732</b>		<b>84 031</b>	
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			927 516		1 024 783	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			36 279		25 915	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	89 827	172	254 685		193 366	
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>1 218 480</b>		<b>1 244 064</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>1 355 212</b>		<b>1 328 095</b>		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		774 893	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU ASTERTON		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 0 0 9 2 0 2 3		13 0 0 9 2 0 2 2		*		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210				
	Production vendue	} biens	} intracommunautaires					214				
								218	100 050	85 200		
				217								
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *							224				
	Subventions d'exploitation reçues							226				
	Autres produits							230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	100 050	85 200	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234			
Variation de stock (marchandises) *								236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail :							242	22 185	13 910	
		- mobilier	- immobilier									
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243				244		1 040		
Rémunérations du personnel *								250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252				
Dotations aux amortissements *								254				
Dotations aux provisions							256					
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262					
	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)								264	22 185	14 950		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	77 865	70 250		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280	4 555			
	Produits exceptionnels							290				
	Charges financières							294	17 818	16 860		
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300				
		} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348								
	Impôts sur les bénéfices *							306	11 900	8 669		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	52 701	44 721		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	52 701	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318			
	Provisions non déductibles *								322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	11 900		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. sexies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			342	
Divers ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. septies)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1		352	64 601	Déficit col. 2	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :										360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1		370	64 601	Déficit col. 2	372	

Désignation de l'entreprise : SASU ASTERION

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 055 991	482		484		486	1 055 991		1 055 991		1 055 991
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>1 055 991</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>1 055 991</b>		<b>1 055 991</b>		<b>1 055 991</b>
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU ASTERIONNéant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982
Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis
Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	8 700
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 106
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 355 212.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 100 050.00 Euros et dégagant un bénéfice de 52 701.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 040 191		
Prêts, autres immobilisations financières	15 800		
<b>TOTAL</b>	1 055 991		
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 055 991		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 040 191	1 040 191
Prêts, autres immobilisations financières			15 800	15 800
<b>TOTAL</b>			1 055 991	1 055 991
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 055 991	1 055 991

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 800	15 800	
Autres créances clients	135 900	135 900	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 691	6 691	
Groupe et associés	93 355	93 355	
<b>TOTAL</b>	251 746	251 746	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 755	7 755		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	919 760	144 867	655 253	119 640
Fournisseurs et comptes rattachés	36 279	36 279		
Impôts sur les bénéfices	7 350	7 350		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 650	22 650		
Groupe et associés	224 112	224 112		
Autres dettes	573	573		
<b>TOTAL</b>	1 218 480	443 587	655 253	119 640
Emprunts souscrits en cours d'exercice	57 837			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	154 077			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 411
Autres dettes	573
<b>Total</b>	<b>19 739</b>

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	135 900		
Autres créances	93 354		
Emprunts et dettes financières diverses	134 284		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000		

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 016 000
sur financement achat actions Truche Location		
Nantissement des 400 actions	1 016 000	
<b>Total (1)</b>		<b>1 016 000</b>

##### Engagements reçus

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU ASTERION  
06570 SAINT PAUL DE VENCE

Page : 12

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- BLUE CAPITAL INVESTMENT	20 000	31 657	51.00					16 374	21 857		
- SAS LUTAM	7 622	919 827	100.00					5 634 624	264 513		
- SAS 123 STUDIOS	1 000	5 382	51.00					121 382	5 382		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Le 12/01/2024  
VILLIERE CHRISTOPHE PRESIDENT